



**Objet :** Communiqué de presse

A Montreuil, le 5 novembre 2018

47 avenue Pasteur  
93100 MONTREUIL  
33 (0)1 45 44 48 25  
man@nonviolence.fr  
<http://nonviolence.fr>

## Quelle réponse à la violence à l'école ?

Ce 18 octobre, à Créteil, un élève braque sa professeure avec un pistolet factice. La presse s'empare du sujet et donne la parole à des enseignants en souffrance. Emmanuel Macron parle « d'acte intolérable » et le ministre de l'éducation nationale Jean Michel Blanquer promet de « rétablir l'ordre et l'autorité ». Il s'associe avec le seul ministère de l'intérieur pour chercher des solutions. La seule décision connue est la présence pour des permanences, des forces de l'ordre dans les établissements qui le demandent.

Cette réponse n'est ni satisfaisante ni cohérente. Elle risque plutôt d'attiser les peurs. Certes l'acte commis est choquant. Il est cependant un acte isolé.

Nous ne pouvons évidemment pas nous en satisfaire. Toute violence est illégitime et à traiter comme telle. Que ce soit la violence envers les adultes, la violence entre élèves ou à l'encontre des élèves par les adultes. Cela existe aussi.

La violence est toujours une parole qui ne peut se dire, une souffrance qui déborde dans des actes, des comportements, des fonctionnements ou des mots qui blessent, abîment et parfois tuent.

Sanctionner est nécessaire. Il est tout aussi indispensable pour tous d'apprendre à s'affirmer sans agresser, que ce soit dans l'exercice de l'autorité ou dans les inévitables conflits du quotidien.

La paix n'est ni l'ordre ni le silence, encore moins la peur de la répression ou la soumission ; elle suppose l'apprentissage de la régulation non-violente des conflits : une parole vraie, une écoute sensible, le développement de l'empathie, l'apprentissage de la responsabilité, des moyens suffisants et des fonctionnements cohérents et soutenant.

Vivre ensemble s'apprend. Cela s'appelle l'éducation.

Depuis 2001, au sein de la Coordination pour une éducation à la non-violence et à la paix, le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) avec d'autres associations, a élaboré un programme d'éducation à la non-violence, avec des objectifs, des outils et des méthodes spécifiques, adapté de la maternelle au Lycée.

Nous demandons que les 1400 suppressions de postes décidées en septembre soient abandonnées.

La présence d'enseignants et personnels d'éducation en nombre suffisant est plus utile et pertinente que celle des forces de l'ordre. Nous demandons aussi que le programme d'éducation à la non-violence soit intégré à la formation des enseignants et personnels d'éducation, et que les établissements soient encouragés à proposer des modules de formations aux élèves. Déjà le MAN s'efforce d'apporter son expertise là où il est sollicité.

*« On n'enseigne pas ce que l'on sait ou que l'on croit savoir, on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est »  
Jaurès*

Annie Déan, porte-parole du MAN

### Notes :

Depuis 2007, une enquête annuelle mesure la fréquence des incidents graves dans les établissements scolaires (enquête Sivis). La situation a peu évolué entre 2007 et 2017, date de la dernière enquête : il se situe autour de 14 pour 1000 élèves en une année scolaire. 10 % des établissements concentrent 40 % des agressions. Depuis 1990, une douzaine de plans de lutte contre la violence scolaire ont été lancés, tous proposant de sanctionner plus lourdement et des dispositifs de

sécurité tels que vidéosurveillance, portiques à l'entrée des écoles... Les recherches montrent depuis longtemps que non seulement ces mesures ne donnent pas de résultats, mais qu'elles sont contre-productives. La surenchère punitive n'est pas la solution.

Après le 18 octobre, les enseignants se sont lâchés sur les réseaux sociaux via le hashtag *pas de vagues* : ils parlent des violences verbales, mais surtout ils disent se sentir isolés, humiliés, infantilisés, lâchés par leur hiérarchie. Les enseignants veulent être considérés, entendus et reconnus. Ils s'insurgent contre les suppressions de postes.

Le syndicat FO de la police a déclaré : « Ce n'est plus la place de l'éducatif mais du répressif »

17 septembre 2018 : Le ministre de l'éducation nationale défend la suppression de 1800 postes dans l'éducation nationale, dont 400 postes administratifs, pour l'année 2019 – 2020.

Dans le pays les zones qui ont un paysage social très défavorisé économiquement sont aussi celles qui ont les plus faibles taux de réussite au Bac, et beaucoup d'enseignants jeunes ou non titulaires.